**Compte-rendu du Conseil de Faculté du 10 novembre 2016**

**Élus présents**: Vincent BEAL, Catherine BOISSON, Nicolas CAUCHI-DUVAL, Agnès CLERC-RENAUD, Clarisse DARNAULT, Nicoletta DIASIO, Nalini FURST, Isabelle HAJEK, Philippe HAMMAN, Marie MANGOLD, Louise QUENIART, Frédéric BAUER.

**Élus excusés**: Marcel BAUER, Nicolas MATT.

**Élus absents** : Catherine DELCROIX, Smaïn LAACHER, David RODRIGUEZ, SOME Roger, Isil GACHET

**Procurations**: Alice DEBAUCHE à Nicolas CAUCHI-DUVAL, Isabelle HAJEK à Philippe HAMMAN (en début de conseil), Mélanie LEPORI à Marie MANGOLD

**Invités permanents**: Salomé DEBOOS, Myriam KLINGER, Catherine LEOPOLD, Sylvie MONCHATRE

**Invités permanents absents** : Maurice WINTZ

**Invité permanent excusé**: AMADIO Nicolas, Alain AYERBE, Marie BALAS, Didier BRETON

**Invité de droit** : Bernard WOEHL

**Président de séance** : Jean- Daniel BOYER, Doyen

**Ordre du jour :**

1. Approbation de compte rendu du conseil de faculté du 22 septembre 2016

2. Elections au conseil de faculté : PR et Biatss

3. La disposition des participants au conseil

4. Structure budgétaire

5. Profils des postes

6. Composition des jurys 2016 2017

7. Divers :

a) Question des ordinateurs

b) MoU avec l'Academia Sinica (équivalent du CNRS) à Taïwan-Salomé Deboos

c) Question de la coordination des enquêtes

d) Délégation CNRS : conseil restreint aux enseignants qui s’est tenu le 13 octobre

Le secrétariat de la séance est assuré par Mmes Boisson et Furst.

Le Doyen ouvre la séance à 16 h.

**1. Approbation du compte-rendu du Conseil de Faculté du 22 septembre 2016**

L’approbation du compte-rendu du Conseil de Faculté du 22/09/2016 est remise à l’ordre du jour du prochain Conseil. Philippe Hamman, Nicolas Cauchi-Duval et Sylvie Monchatre souhaitent que certaines précisions y figurent.

**2. Elections au conseil de faculté : PR et Biatss**

Deux sièges étaient à pourvoir :

* un PR suite à la mise en disponibilité de Romuald Normand (M. Philippe Hamman est élu avec 9 voix sur 9 suffrages exprimés (18 inscrits) ;
* l’autre pour le poste Biatts: Nalini Furst est élue avec 7 voix contre 4. (11 inscrits)

Salomé Deboos, élue Directrice de l’Institut d’Ethnologie, rejoint la liste des invités permanents du Conseil de Faculté.

**3. La disposition des participants au conseil**

Certains membres du conseil souhaitaient une nouvelle disposition des élus. Comme ils ne sont pas présents, Jean-Daniel Boyer décide de reporter cette question au prochain conseil de faculté.

**4. Structure budgétaire**

La structure budgétaire de la Faculté est présentée par Nalini Furst.

La répartition du budget 2017 est approuvée.

**5. Profils de postes**

Présentation du poste d’ethnologie mis au concours en 2017 intitulé Ethnologie générale/ethnologie de l’environnement :

* Salomé Deboos explique le choix du profil et l’opportunité que présentera pour l’Institut et la Faculté d’avoir un collègue spécialiste de cette thématique notamment dans une période où le monde est marqué par les dérèglements climatiques.
* Le poste sera rattaché au Laboratoire DynamE.
* Vote à l’unanimité
* Le poste de professeur laissé vacant suite au départ d’Estelle Ferrarese ne sera pas mis au concours en 2017 car il n’avait pas été présenté en dialogue de gestion.
* Jean-Daniel Boyer rappelle les conclusions de son entretien avec le Vice-Président chargé des ressources humaines :
  + En plus des postes d’ATER dont bénéficie aujourd’hui la composante (et à l’exception du poste d’ATER en ethnologie qui ne sera pas reconduit du fait du recrutement d’un MCF), un poste d’ATER sera accordé pour prendre acte de la mise en disponibilité de M. Romuald Normand et suppléer à l’aménagement de service dont bénéficiera Didier Breton en 2018 en tant que Directeur de la Misha.
  + Il est possible d’expérimenter de nouvelles procédures d’admission lors des comités de sélection de MCF ou de PR (entretiens plus longs, mises en situation devant des étudiants…). Il est par exemple possible d’étaler les auditions sur deux jours. Jean-Daniel Boyer rappelle qu’il serait bon que l’on réfléchisse au déroulement de ces auditions.
  + Jean-Daniel Boyer souligne qu’il est important que la composante soit visible au niveau des instances de l’Université. La tendance actuelle est de soutenir les pôles considérés comme forts. Il s’agit donc d’être visible par les instances.
  + Jean-Daniel Boyer rappelle qu’il a demandé le renouvellement du comité des experts ; demande pour l’instant restée sans réponse.

**6. Composition des jurys 2016/2017**

Un document de travail relatif à la composition avait été envoyé par courrier électronique aux enseignants de la Faculté afin qu’ils y apportent les corrections souhaitées avant de le soumettre en conseil de faculté.

Le doyen rappelle que les dates des jurys d’examens ont été fixées et bloqués au 9 février 2017 pour le premier semestre. Certains enseignants n’en étaient pas informés. Jean-Daniel Boyer rappelle que cela avait été préciséen AG, lors des réunions de rentrée ainsi que lors du précédent conseil de Faculté et que cela figure sur les mini-guides des étudiants de Licence.

Un débat s’engage sur l’opportunité de rendre les jurys obligatoires à tous les enseignants, ce qui poserait néanmoins des problèmes concernant notamment la présence des intervenants extérieurs.

Il sera indiqué qu’il serait souhaitable que les chargés de TD soient présents aux jurys.

Une liste des personnes présentes aux jurys sera établie.

Vote sur la composition des jurys session 2016/2017 approuvé à l’unanimité.

La question des surveillances d’examens est abordée et le Doyen rappelle que cela fait partie du service des enseignants (titulaires, ATER).

**7. Divers :**

a) Questions des ordinateurs : Nalini Furst a établi une proposition d’attestation pour la mise à disposition de matériel informatique, vidéo, photo… qui est votée à l’unanimité.

Etant donné que certains Instituts tolèrent l’achat de portable, Jean-Daniel Boyer accepte que, pour les renouvellements d’ordinateur, l’enseignant puisse choisir entre un poste fixe et un ordinateur portable. Néanmoins, pour l’achat d’un ordinateur portable, il ne faudra pas dépasser le prix d’un ordinateur fixe soit 900 €uros. Si dépassement une demande motivée devra être faite au Doyen.

b) Projet d’échange avec l’Academia Sinica de Taïwan : Salomé Deboos a demandé aux enseignants de l’informer des différents cours donnés en anglais afin que les étudiants étrangers puissent y participer.

c) Coordination des enquêtes inter-années :

Il serait judicieux d’avoir la liste et le descriptif des enquêtes dès la première semaine de la rentrée afin que les étudiants puissent s’y inscrire plus rapidement. La mise en place d’un coordinateur des enquêtes serait également souhaitable pour préciser notamment les objectifs pédagogiques et homogénéiser les travaux d’enquête.

Les listes des enquêtes inter années devront être ré-affichées.

d) Délégation CNRS : le conseil restreint aux enseignants qui s’est tenu le 13 octobre a validé la demande de délégation de Denis Monnerie.

Autres points : Nicoletta Diasio évoque des problèmes relatifs aux échanges des étudiants français vers l’étranger. Certaines destinations ne figurent plus dans les listes proposées. Un point sera fait au prochain conseil de Faculté

La séance est définitivement levée à 18 H.